

# MIRALITE ANTIQUE

## Description

MIRALITE ANTIQUE est un miroir décoratif pour l'intérieur. L'aspect est celui d'un miroir vieilli, cet effet est obtenu en appliquant de façon irrégulière, une couche de métal sur la face arrière. Ce miroir est extra durable grâce aux couches protectrices appliquées sur le verre : une couche d'argent ainsi qu'une ou plusieurs couches de laque vertgris sans cuivre ni plomb (<0,5%)



MIRALITE ANTIQUE CLAIR



MIRALITE ANTIQUE BRONZE

## Autres caractéristiques

MIRALITE ANTIQUE est disponible en 2 couleurs clair et bronze 4 et 6 mm.

La réflexion lumineuse comporte entre 89 et 93% environ, en fonction de l'épaisseur du verre.

Les finitions disponibles sont : la découpe, le rodage, forage et couper en forme particulière. La pose doit être conforme les normes de sécurité et les consignes.

MIRALITE ANTIQUE doit être spécifié, transporté, stocké, nettoyé et posé conformément à la NIT 221 du CSTC «La pose des vitrages en feuillure» et la NIT 242 « Ouvrages particuliers en verre, applications structurales » (+ correctifs de février 2015) et aux consignes particulières de pose et d'entretien du fabricant.

MIRALITE ANTIQUE a son application conforme à la NBN S 23-002:2007 et son addenda, NBN S23-002-2 (2016) et NBN S23-002-3 (2016).

L'épaisseur doit être calculée conformément aux méthodes de calcul imposées par la norme NBN S23-002-2:2016.

Pour une sécurité renforcée, un film de sécurité peut être appliqué sur la face arrière (face laquée) du miroir, il s'agit alors du MIRALITE ANTIQUE SAFE.

Le vitrage dispose d'une Déclaration Environnementale (EPD), basée sur une analyse complète du cycle de vie (ACV), conformément aux normes ISO internationales.